



# Le Petit Messinois

Numéro 123 - Mai 2019

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr) - Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)

Dépôt légal : Avril 2008



## En direct de la mairie .....

### TRAVAUX

#### Arrêts de bus "Mairie"



La CCMM a réalisé un aménagement des arrêts de bus "Mairie" pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite : changement des bordures de trottoirs, mise en place de bandes podotactiles, réfection de l'enrobé des trottoirs avec une pente inférieure à 5 % et installation d'un abri de bus. La commune a profité du chantier pour supprimer un bac à fleurs du côté des cellules commerciales pour améliorer la visibilité à la sortie du parking.

#### Rue Saint Maurice

L'aménagement de la partie basse de la rue Saint Maurice est terminé.

Des ralentisseurs réduisent la vitesse de part et d'autre du passage sous la voie ferrée et facilitent la sortie des véhicules quittant l'allée des Noires Terres.

Un plateau surélevé au carrefour de la rue Saint Maurice et de la rue de la Moze ralentit la vitesse des véhicules et l'implantation de deux panneaux stop permet aux véhicules venant de l'allée Maurice Barrès et de la rue de la Moze une sortie sécurisée.

Des passages piétons signalés par des bandes podotactiles et des balises facilitent également la traversée des rues du secteur. Par ailleurs, les enrobés dans les parties dégradées de la rue Saint Maurice ont été remplacés.



## Dimanche 26 mai Rappel important aux électeurs

- Tous les électeurs reçoivent actuellement une nouvelle carte électorale.
- Le ministère de l'intérieur a déployé une téléprocédure d'interrogation de la situation électorale permettant à tous les électeurs de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter disponible à l'adresse : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise>
- Pour voter, la carte d'électeur reste indispensable. Le seul document obligatoire est celui qui permet de justifier son identité. Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devez présenter une pièce indiquant votre identité avec photographie (CNI, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, etc...)
- Le scrutin du 26 mai sera ouvert de 8h et clos le jour même à 18h.
- Les bureaux de vote se situent au Groupe scolaire Jean Rostand, 32 rue Joliot Curie

---

### HORAIRES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Suite à des réclamations en mairie, il est rappelé que les horaires de bricolage les jours fériés sont ceux des dimanches !



Horaires d'utilisation des appareils de bricolage et de jardinage :

Jours ouvrables : 8h00 - 20h00

Samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 –

Dimanche et **jours fériés** : 10h00 - 12h00

---

### MAGAZINE ANNUEL

Comme chaque année, la commune prépare la mise en page de son magazine annuel où l'on retrouve des informations diverses et variées.

Vous êtes artisans ou commerçants et vous souhaitez promouvoir votre entreprise ou votre activité, des emplacements dans le magazine sont réservés à cet effet.

Il s'agit d'un support de communication à fort impact visuel imprimé en 1000 exemplaires.

Pour tous renseignements, modalités et tarifs d'insertion publicitaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie au 03.83.47.22.21 ou par mail à [communication@messein.fr](mailto:communication@messein.fr).

Date limite des demandes : samedi 25 mai 2019.

## CÉRÉMONIE DU 08 MAI



La cérémonie du 8 mai s'est déroulée sous la pluie mais cela n'a pas empêché le rassemblement des anciens combattants, des jeunes pompiers, de la fanfare de Neuves-Maisons, de très nombreux habitants du village, des élus municipaux sans oublier, évidemment, une belle et active participation d'élèves de l'école Jean Rostand accompagnés de leurs enseignantes.

Cette cérémonie a été suivie du verre de l'amitié.

La municipalité remercie chaleureusement tous les participants.

## RAPPELS DIVERS

### RAPPEL : ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le maire de la commune de Messein,

Vu les articles L. 131 et suivants du code des communes relatifs aux pouvoirs de police conférés aux maires,

Vu le Règlement Départemental Sanitaire et notamment l'article 84 qui stipule "que le brûlage de tout déchet est interdit",

#### ARRÊTÉ

**Art. 1** - Le brûlage de tout déchet est interdit sur le territoire communal.

**Art. 2** - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements CCMM en vigueur.

**Art. 3** - Le Préfet de Meurthe-et-Moselle et la Gendarmerie de Neuves-Maisons sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Messein le 30 janvier 2009



## DÉJECTIONS CANINES

Depuis quelques mois, le problème des déjections canines semblait s'être quelque peu résorbé mais à nouveau, certains trottoirs, certaines entrées de garages deviennent à nouveau le lieu de prédilection pour que Médor puisse se soulager. Il est vraiment incroyable que des propriétaires de chiens laissent faire et évidemment ne ramassent rien. Ni vu ni connu ... mais pas toujours !

Les propriétaires des chiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections sous risque de se voir infliger une amende de 35 € (arrêté municipal de 2018).



---

### Chiens en liberté (arrêté municipal de 2018).



La loi prévoit que seuls les chiens de catégories 1 et 2, à savoir les [chiens dits dangereux](#), la [marche en laisse](#) est obligatoire dans tout lieu public. Cela s'applique donc aussi bien en ville qu'à la campagne, et de manière générale lors de toutes les promenades du chien. L'utilisation de la laisse doit par ailleurs s'accompagner du port de la [muselière](#).

Toutefois, devant la multiplication du nombre de chiens en liberté sur la commune, aussi bien sur la voie publique que dans les espaces verts, la municipalité vient de prendre un arrêté qui oblige tout chien à être tenu en laisse sur l'ensemble du territoire communal.

Si vous décidez néanmoins de promener votre chien sans laisse, il est important de comprendre que vous êtes passible d'une amende :

- de première classe, d'un montant maximal de 35 €,
- de deuxième classe, d'un montant maximal de 75 €, si votre chien est catégorisé (chien de catégorie 1 ou 2).

En cas de mise en fourrière suite à la divagation du chien, le maître doit obligatoirement régler les frais de mise en fourrière, les frais d'identification du chien et les frais de garde (ce qui peut s'élever à une centaine d'euros, voire plus).

De plus, cet arrêté stipule que les propriétaires des chiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections sous risque de se voir infliger une amende de 35 €.

---

## RATICIDE

La mairie met gratuitement à la disposition des habitants des sachets de raticide. Pensez à prendre un emballage adéquat afin de les y mettre.



## Fleurissement, appel aux bénévoles

Comme les années précédentes, le conseil municipal propose d'associer les habitants au fleurissement du village. A toutes celles et ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps et de leur savoir-faire, nous serons heureux de vous compter parmi nous pour embellir notre commune.

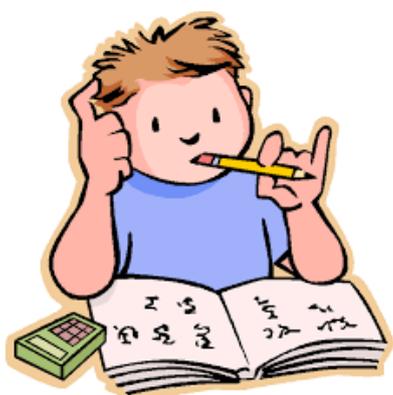
**La plantation se fera jeudi 30 mai 2019 à 9h00**

Comptant sur votre présence, nous vous donnons rendez-vous aux anciennes écoles, rue des Marronniers munis de vos gants et outils de jardinage.

En fin de matinée, une collation sera servie aux courageux jardiniers.



# C.C.A.S.



## Derniers moments de concentration, c'est bientôt les grandes vacances !

Les examens arrivent, c'est l'heure des révisions.  
Bon courage et bonne chance à tous.

En cas de réussite, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie, peut-être pourriez-vous bénéficier de la remise de chèque cadeau offert par le CCAS

## Après l'effort, le réconfort et la détente.....

Comme les années passées, le CCAS a signé une convention avec **Jeunesse au Plein Air** afin de participer financièrement aux frais occasionnés pour un premier, deuxième ou troisième départ en vacances.

Une participation pourrait être octroyée pour le départ en centre de vacances d'enfants âgés de 4 à 17 ans en été 2019.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de mairie.  
Attention places limitées.



## Du côté de l'école et du périscolaire



### RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

#### Derniers jours pour les inscriptions !

Vous pourrez venir inscrire vos enfants nés avant le 31 décembre 2016 et qui feront leur première rentrée à l'école Jean Rostand de Messein.

L'inscription se déroule en 2 temps :

- 1 - En mairie avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.
- 2 - A l'école les 21 et 28 mai 2019 avec les mêmes documents ainsi que le certificat d'inscription délivré par la Mairie. La directrice vous recevra de 13h30 à 18h30.

Ces démarches et dates sont impératives. En cas d'indisponibilité aux dates proposées, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice en la contactant au 03.83.47.15.05.

#### Rappel :

Les enfants sont accueillis à la cantine et à la garderie périscolaire à partir de 3 ans.

---

### PORTES OUVERTES À LA CANTINE

Les parents des enfants fréquentant régulièrement la cantine du périscolaire sont invités à découvrir les locaux et à manger avec leurs enfants :

Le lundi 24 juin 2019  
Le vendredi 28 juin 2019  
Le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019

Attention, places limitées et réservées aux parents qui ne sont jamais venus aux portes ouvertes.

Le tarif sera de 6 € et les modalités de règlement seront les mêmes que celles appliquées pour votre (vos) enfants.

**Pour pouvoir vous inscrire et réserver votre repas,  
appelez vite Aurore au  
06 21 70 37 51**



# LE FRELON ASIATIQUE

## Un insecte à surveiller

- Des nids ont été signalés en 2015 en Lorraine et en Champagne-Ardenne. En Alsace, les premiers individus ont été signalés en 2016.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important, pour agir de manière adaptée.

### Fiche d'identité

- **Nom commun :**  
Frelon asiatique  
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**  
Noire avec une bande orangée
- **Couleur des pattes :**  
Nettement jaune



Frelon asiatique

Taille : environ 3 cm



Ne pas confondre avec le frelon européen !



Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Sophie De Roeck

### Vous suspectez sa présence?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
2. Contactez-nous :  
Tél : 06 74 39 32 95 / 06 72 40 07 48  
Mail : frelonasiatique54@gmail.com



Plus d'informations sur :  
<http://www.fredon-lorraine.com>



### La base nautique et de plein air a ouvert ses portes.

Diverses activités et stages sont proposés

Location de matériel

( Pédalo, Canoë - Kayak, Stand Up Paddle, Planche à voile , Dériveur, Catamaran)

Stages durant les vacances scolaires

Formules entreprises

École de voile, cours particuliers

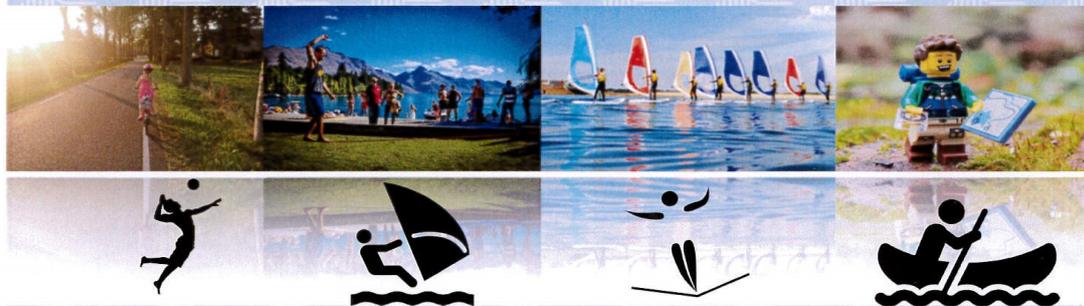
Pour tous renseignements :

Téléphone : 03.83.47.36.53

Site : [www.messein-loisirs.fr](http://www.messein-loisirs.fr)

Base nautique et de plein air de Messein

# Stage Multiactivités Vacances d'été 2019



Toutes les semaines  
du 08 juillet au 30 août

En plus des cours de voile (planche à voile, catamaran ou optimist), la base nautique proposera des jeux sportifs (badminton, ultimate, beach volley...), des chasses aux trésors, des promenades en VTC, de la pêche et des jeux de société (en fonction du temps).

Les horaires du stage sont de 10h00 à 17h00, possibilité de prendre un repas tiré du sac.

Le stage est ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans et sachant nager 25m.

Son prix est de 120€ par enfant (10% de réduction pour 2 enfants et 15% pour 3 enfants) et 90 € pour les enfants de Messein.

[www.messein-loisirs.fr](http://www.messein-loisirs.fr)  
[loisirs.messein@gmail.com](mailto:loisirs.messein@gmail.com)  
03.83.47.36.53

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pas de collecte les jours fériés.

Le jeudi de l'Ascension 30 mai, jour férié, les ordures ménagères ne seront pas collectées.  
Le ramassage se fera le vendredi 31 mai.



Le règlement de collecte des déchets ménagers est consultable sur le site de la mairie [www.messein.fr](http://www.messein.fr) ou directement sur le site de la CCMM <https://www.cc-mosellemadon.fr/page/les-ordures-menageres>

Quelques exemplaires papiers, réservés uniquement aux personnes n'ayant aucune accessibilité internet, sont disponibles à l'accueil de la mairie.

La déchetterie sera fermée le week-end de la Pentecôte du dimanche 9 au mardi 11 juin inclus.



**A BOIRE !**  
SORTIE DÉCOUVERTE

**TOUT PUBLIC**

**Mercredi 22 mai 2019, à 14h**



Découvrez les secrets d'adaptation des plantes et des animaux du plateau Sainte Barbe, face à la sécheresse.

**RDV à 14h, devant l'entrée du Fort Aventure à Bainville sur Madon.**  
Retour prévu vers 16h au même endroit.

Renseignements et inscriptions auprès de la CCMM :  
contact@cc-mosellemadon.fr - 03.83.26.45.00

**Découvrir la faune  
et la flore  
exceptionnelles  
du plateau  
Sainte-Barbe**



## BENNES À DÉCHETS VERTS

Il est une nouvelle fois rappelé que les bennes à déchets verts disposées aux pâquis, face aux ateliers communaux, sont exclusivement réservées aux particuliers et qu'il est **INTERDIT** de déposer, dedans ou à l'extérieur, des sacs remplis de déchets verts ou voire d'autres détrit.

Ces bennes représentent une commodité pour les Messinois et il serait fort dommage qu'elles soient retirées suite à ce manque de civisme qui devient récurrent.

Une amende peut être dressée aux contrevenants.





Organisé par  
**NEUVES-MAISONS TRIATHLON 54**  
Des Athlètes - Des Projets - Un club



à la base de loisirs de Messein

# Triathlon

## Moselle et Madon

### Dimanche 26 mai 2019

#### AU PROGRAMME

Triathlon 8-11 ans

Triathlon XS (à partir de 12 ans)

Triathlon S (indi / relais / entreprise)

Triathlon M (individuel)

Challenge Tri S et Tri M

Challenge Tri S ind et Tri M relais

Championnats 54 de Triathlon  
voir conditions sur notre site internet



[www.nmt54.fr](http://www.nmt54.fr)  
Facebook : Triathlon Moselle et Madon 2018





*Association Peinture et Patrimoine Lorrain*

**Fête de la peinture et du patrimoine à Messein**

FÊTE DE LA PEINTURE ET DU PATRIMOINE

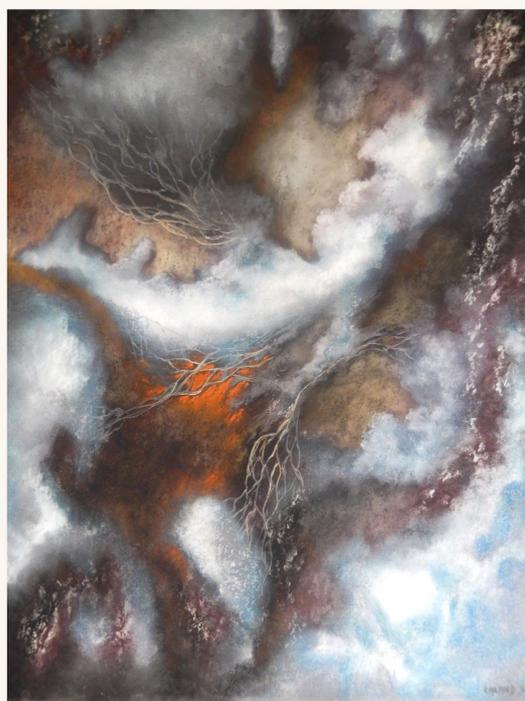
# 26<sup>ème</sup> SALON D'ART

PEINTURE &  
SCULPTURE

# MESSEIN



**Grandji**  
*Sculpteur*



**Daniel  
Caland**  
*Peintre*

Salle Gilbert Gargam  
(Salle de l'Acquêt d'Eau)  
Entrée Libre : 10h-19h  
10h-18h le lundi

**7 au 10  
juin 2019**

**EXPOSITION CONCOURS**

SALLE DU PLAN D'EAU

**du 8 au 10 juin**

ENTREE LIBRE



**LE GÉANT  
DES BEAUX-ARTS**



**SENNELIER**



Association Peinture et Patrimoine Lorrain

[www.peinture-patrimoine-lorrain.fr](http://www.peinture-patrimoine-lorrain.fr)

## Programme du week-end du 7 au 10 juin 2019

L'association Peinture et Patrimoine Lorrain de Messein et tous ses membres bénévoles vous invitent à l'occasion de la Pentecôte à un week-end dédié à l'art avec au programme du week-end :

**Le 26ème salon d'art de Messein du 7 au 10 juin 2019** : invités d'honneur

Daniel Caland pastelliste et Grandgi sculpteur.

Salle de l'Acquêt d'eau Entrée libre de 10h à 19h , le lundi à 18h

Jeudi 6 après-midi et vendredi 7 juin :

Visite du salon avec les scolaires et ateliers

Vendredi 7 juin :

Ouverture du salon jusqu'au lundi 4 juin 18h

Samedi 8 juin :

Conte suivi d'un atelier pour les enfants à 14h30

Vernissage du salon d'art et remise des prix de l'expo concours

Dimanche 9 juin

Ouverture du salon

Lundi 10 juin :

Ouverture du salon

Stage de pastel animé par Daniel Caland.

Pendant le salon : animations pour les enfants et démonstrations spontanées :  
Jeux questions pour les enfants sur les œuvres exposées au salon. Nombreuses récompenses

Démonstration d'aquarelle sur papier Yupo,

Karine Leclerc invitée d'honneur sculpteur à Maron exposera et travaillera dans le salon devant le public sur une pièce non cuite

Marie Bechtold travaillera sur papier de riz

Salle du plan d'eau : du samedi 8 au lundi 10 juin de 10h à 19h le lundi à 18h

**Expo-Concours sur le thème « Fontaines et /ou lavoirs en Lorraine** : Entrée libre

Remise des prix de l'expo concours pendant le vernissage du salon :

Prix de L'Assemblée Nationale

Prix du Conseil Départemental

Prix de la CCMM

Prix de nos partenaires

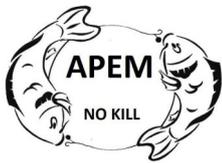
Renseignements et inscriptions au 03.83.47.49.12 ou 06.74.00.14.03

courriel : [peinture-messein@orange.fr](mailto:peinture-messein@orange.fr)

Site : <http://www.peinture-patrimoine-lorrain.fr>

Danièle PIERRON

Présidente A.P.P.L



L'association de pêche des étangs de Messein  
organise un concours enfants  
le dimanche 16 juin 2019 de 13h30 à 16h00.

5 € par enfant, goûter et boisson offerts,  
cannes et amorces fournies.

Inscription auprès de HOLLECKER Angélique  
au 06-77-85-71-62



**BROC N ROLL**  
Brocante Musicale

**MESSEIN**

Dimanche 16 Juin 2019  
de 8h à 18h

ENTRÉE GRATUITE

7ème édition de la plus  
grande Brocante Exclusive-  
ment Musique du Grand-Est...  
avec plus de 300 mètres li-  
néaires de stands.

Plus qu'une Bourse aux ins-  
truments ou une foire aux  
disques, une vraie fête à la  
musique !  
Un rdv pour les musiciens, un  
moment de plaisir pour le pu-  
blic avec des spectacles et  
jeux toute la journée.



LA VILLE DE MESSEIN ET DBDC PRESENTENT

# BROC N ROLL #7

BROCANTE  
SPECIALA  
MUSIQUE  
LA PLUS GRANDE  
DU GRAND-EST !

DIMANCHE  
**16**  
JUIN  
2019

ENTRÉE  
GRATUITE  
8H-18H

SUZANNE  
MOVA BUNDA  
SEHOR UNIVERS MUSICAL  
LE RETOUR DU JEUDI  
1, 2, 3, BATTERIE!  
JEUX ET CONCERTS TOUTE LA JOURNÉE  
BUVETTE ET RESTAURATION DE QUALITÉ SUR PLACE

PLAN D'EAU DE LA BASE DE LOISIRS  
**MESSEIN-54**

WWW.DESBRUIITSDECASSEROLES.FR WWW.MESSEIN.FR

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE CE TOUT AVEC LE LOGO "HOMAGE ORCHESTRE DE CLÉMENTINE COULON" 99

On y trouve tous les objets liés à la musique, de la guimbarde rouillée à la mythique Fender-Stratocaster de 1954, du vinyle le plus rare au coucou suisse chantant l'heure juste, ou encore la collection de violons héritée du grand père. Et sans doute, même l'instrument d'occasion que tu cherches depuis des années.

Un stand pour les particuliers en Dépôt-Broc est aussi disponible.  
Sur le beau Plan d'Eau - Base de loisirs de MESSEIN

## Prochaines dates à ne pas manquer .....

- **21 et 28 mai** : Inscriptions école
- **26 mai 2019** : Triathlon - NMT54
- **26 mai 2019** : Élections européennes
- **30 mai 2019** : Fleurissement du village
- **2 juin 2019** : Vide-greniers - FRANCAS
- **Du 7 au 10 juin 2019** : Exposition - Peinture et Patrimoine Lorrain
- **16 juin 2019** : Broc'n Roll - DBDC
- **16 juin 2019** : Pêche enfant - APEM
- **29 et 30 juin 2019** : Nautidays - Base de loisirs
- **20 juillet 2019** : Fête du Lac - Messein en fête et Base de loisirs
- **1er septembre 2019** : 6 heures du Lac - Base de loisirs
- **Du 6 au 8 septembre 2019** : Enduro et repas pêche - APEM
- **11 septembre 2019** : Don du sang
- **5 et 6 octobre 2019** : Vide-landau - Messein en fête
- **13 octobre 2019** : Foulée du Vigneron
- **20 octobre 2019** : Repas des aînés
- **11 novembre 2019** : Cérémonie commémoration de l'Armistice
- **17 novembre 2019** : Bike and Run - Base de loisirs

**Tous les numéros du Petit Messinois  
sont consultables sur le site de la mairie :**

**[www.messein.fr](http://www.messein.fr)**

**Dimanche 26 mai**

